

# Lycée Sud Medoc - La Boétie

BP 10 - 33320 LE TAILLAN MEDOC  
Tél : 05.56.70.10.10 - Fax : 05.56.70.10.11

Aux élèves de troisième et à leurs parents

## INFORMATION CONCERNANT « L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN EPS »

En seconde, les élèves peuvent choisir, en plus des 2 heures de cours d'E.P.S. hebdomadaires, faisant partie des enseignements communs obligatoires, un enseignement optionnel en E.P.S.

Cet enseignement représente un **volume horaire hebdomadaire de 3 heures (réparties en 2 séquences)**. Les activités proposées sont les suivantes :

**BASKET-BALL ou HANDBALL ( 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale )**

**STEP en 2<sup>nde</sup>, MUSCULATION en 1<sup>ère</sup>, APPN en terminale**

Les élèves souhaitant se tourner vers cet enseignement, doivent bien réfléchir aux points suivants :

1. Suis-je capable de gérer un emploi du temps surchargé de 3 heures supplémentaires ? (**l'assiduité est exigée**)
2. Mon niveau initial me permet-il d'envisager, au bout de 3 années de pratique, les compétences attendues ? (**plus d'exigence en Basket-ball ou Handball que dans l'enseignement EPS obligatoire**)
3. Vais-je fournir un **travail personnel** régulier, pour répondre aux exigences de productions écrites, orales, individuelles ou collectives, obligatoire dans le cadre de l'option ?

Évaluation de l'enseignement optionnel en EPS (Bulletin officiel spécial du 22 Janvier 2019 / arrêté du 16 Juillet 2018 )

L'enseignement optionnel est évalué en contrôle continu . Ce sont les notes trimestrielles posées en classes de première et terminale qui seront prises en compte dans le cadre du baccalauréat et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève.

La constitution d'un dossier d'étude, attestant des connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat, sera déterminante. En terminale, l'élève devra soutenir à l'oral son dossier devant un jury.

Ne peuvent s'inscrire à l'enseignement optionnel les candidats dispensés de l'épreuve obligatoire d'éducation physique et sportive.



# Lycée Sud Médoc - La Boétie

BP 10 - 33320 LE TAILLAN MÉDOC  
Tél : 05.56.70.10.10 - Fax : 05.56.70.10.11

## OPTION EPS

**Nombre de places est limité à 35**

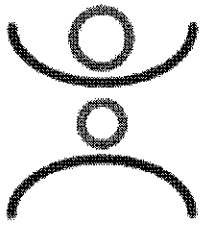
Les candidats à l'option EPS doivent télécharger le dossier d'inscription disponible sur le site du lycée, et le retourner par courrier, au plus tard le **Mercredi 30 Avril 2019** au secrétariat du lycée Sud Médoc. Le dossier de candidature doit, d'abord être rempli par l'élève, puis par le professeur d'EPS. Il ne sera pas accepté de dossier incomplet.

- Une première commission interne au lycée Sud Médoc (Direction et enseignants EPS) étudiera les candidatures au mois de mai 2019. Un courrier sera adressé aux familles des élèves admissibles, ainsi qu'à ceux dont les dossiers n'ont pas été retenus.
- Les candidats retenus seront convoqués le **Mercredi 5 Juin 2019** (**certificat médical obligatoire**) pour la pratique sportive de l'activité (**basket ou handball**).
- L'admission à l'option EPS se fait à l'issue de cette journée .

**Le mercredi 5 JUIN 2019 à 13h30**

Vous devez vous rendre au gymnase du lycée, avec votre tenue de sport, où aura lieu la partie sportive du recrutement sous la responsabilité des professeurs d'EPS





# Lycée Sud Medoc - La Boétie

BP 10 - 33320 LE TAILLAN MEDOC  
Tél : 05.56.70.10.10 - Fax : 05.56.70.10.11

## Partie à Remplir par L'ELEVE

Pour quelles raisons souhaitez-vous suivre l'option EPS ? Développez votre motivation en quelques lignes :

Pratiquez-vous une activité sportive en dehors du temps scolaire ?  OUI  NON

laquelle : Dans un club :

Etiez-vous licenciés à l'UNSS ?  OUI  NON

## Partie à remplir par le PROFESSEUR d'EPS

Capacité de l'élève à	A	B	C	NE
Pratiquer 5h d'EPS par semaine				
Appliquer les consignes d'apprentissage				
S'investir dans la durée/persévérer				
S'intégrer dans la vie d'un groupe				

A bonne B moyenne C insuffisante NE non évaluée

Avis du professeur d'EPS :

Date :

Signature

**Joindre les bulletins du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2018/2019**

**Joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse de votre domicile**